

Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

# L'Abbaye

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
06.04.2021	SF	1:10'000	139-3
Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-L-Abbaye			

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
2310	0 +	8.00 au	50 +	21.75 =	509.75
2310	175 +	109.10 au	275 +	243.60 =	1'134.55
2310	525 +	241.05 au	825 +	145.00 =	2'908.95
2310	2050 +	222.70 au	2075 +	37.50 =	64.80
2410	2300 +	84.15 au	2400 +	32.00 =	947.25
2430	825 +	126.50 au	825 +	280.00 =	153.50
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-

Total traversée de localité en m' **5'718.80**

Remarque :

RC 151-B-P, Axe 2410  
 Du panneau d'entrée de localité du Pont (PR 2400 + 48.45) à la limite territoriale Le Lieu - L'Abbaye (PR 2400 + 41.00) : zone non bâtie : hors de traversée de localité

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

